



Parcs Nationaux de France



Paris, le 25 septembre 2009

La nature en partage

Les parcs nationaux accessibles à tous avec la GMF

Signature de la convention d'application au Parc national de la Vanoise

Faciliter l'accès à la nature aux personnes en situation de handicap, aux familles, aux enfants et aux seniors, partager ensemble la richesse de la faune, de la flore et l'émotion liée à la beauté de paysages préservés... Des parcs nationaux pour tous grâce à un accueil et des aménagements adaptés, telle est l'ambition du mécénat environnemental noué entre Parcs Nationaux de France - PNF, établissement public de l'Etat - et la GMF.

Placé sous le thème "la nature en partage", ce premier partenariat dédié à l'accessibilité est né d'une communauté de valeurs fondée sur la solidarité, inscrite depuis plus de 40 ans au coeur du concept même de parc national et portée par la GMF.

GMF – PNF, un partenariat assurément durable

Inscrit dans la durée, ce partenariat triennal 2008-2010 portant sur un montant annuel de 300 000 euros prend la forme d'une convention-cadre qui a été signée en avril 2008 en présence de Nathalie Kosciusko-Morizet, Secrétaire d'état chargée de l'écologie, par Patrice Forget, Directeur général délégué du groupe GMF et par Jean-Pierre Giran, Président du Conseil d'administration de PNF et Député du Var. Chaque année, cette convention est complétée par des conventions d'application signées par chaque parc national avec les directions régionales de la GMF. **Le mercredi 30 septembre aura lieu la signature de la convention d'application pour le Parc national de la Vanoise.**

Les actions en cours de réalisation :

- Parc national du Mercantour : aménagement du sentier du Lauzanier,
- Parc national des Écrins : requalification et extension de la Maison du parc du Valgaudemar,
- Parc national des Cévennes : accessibilité pour tous à la Maison du parc au château de Florac,
- Parc national de la Guadeloupe : aménagement d'un belvédère sur la route de la traversée au Morne à Louis,
- Parc national de Port-Cros : étude préalable pour l'aménagement d'un fort et création d'un espace multimédia consacré à l'image sous marine.

3 nouveaux projets officiellement lancés au printemps 2009 :

- Parc national des Cévennes : aménagement du gîte d'Aire de Côte sur l'Aigoual,
- Parc national des Pyrénées : requalification de la Maison du Parc de Cauterets,
- Parc national de la Vanoise : outils d'interprétation du patrimoine naturel, passerelle pour fauteuils dans la Réserve naturelle de la Grande Sassièrre et aménagements extérieurs du refuge de l'Orgère.



**Mercredi 30 septembre 2009 à 10h30, au refuge de l'Orgère / Savoie :
signature de la convention d'application pour le Parc national de la Vanoise**

Alain Marnezy, Président du Conseil d'administration du Parc national de la Vanoise et Philippe Traub, Directeur, accueilleront au refuge de l'Orgère, sur la commune de Villarodin-Bourget, Anne-Marie Constantin, Directeur Régional de la GMF Rhône-Alpes, Jean-Pierre Giran, Président du Conseil d'administration de Parcs Nationaux de France, et Jean-Marie Petit, Directeur, pour la signature de la convention d'application pour la réalisation d'outils pédagogiques et d'aménagements accessibles à tous.

4 projets sont en cours d'étude ou de réalisation :

- aménagement extérieur du refuge-porte de l'Orgère (mise en accessibilité),
- mise en place d'une passerelle dans la Réserve naturelle de la Grande Sassièrre pour favoriser le déplacement des personnes en situation de handicap,
- réalisation d'un outil audio-tactile dans le refuge-porte du Bois pour favoriser l'accès au savoir des personnes déficientes visuelles,
- réalisation d'images tactiles représentant les formes d'espèces d'oiseaux nichant dans la forêt de l'Orgère pour enrichir les sorties adaptées à la déficience visuelle réalisées sur ce site.

L'implication financière de la GMF pour la réalisation de ces projets est de 40000€.

A l'occasion de ce rendez-vous, les réalisations en cours et les perspectives seront présentées ; les participants se rendront en forêt de l'Orgère afin de découvrir le sentier d'interprétation.

Le partenariat "la nature en partage" vient renforcer l'action du Parc national de la Vanoise, qui s'est engagé depuis 2005 dans un programme d'actions en direction des publics à besoins spécifiques. Celui-ci est développé en partenariat étroit avec la mission « Tourisme adapté » du Conseil général de la Savoie et les principales associations départementales représentatives des différentes déficiences - A.P.F., Comité Handisport, ASSDV...

Ce programme repose sur trois grands principes :

- L'accessibilité « humaine », ce qui implique la sensibilisation et la formation des agents du parc,
- L'accessibilité à proprement parler aux sites, notamment les refuges-portes du Parc et les lieux d'animation, comme la Réserve naturelle de la Grande Sassièrre, par exemple,
- L'accessibilité au savoir, avec la mise en place d'outils de découverte tels que des espaces d'interprétation adaptés ou des audio-guides, et la mise en place de programmes de sorties-découvertes adaptées notamment aux déficiences motrices et visuelles.

A propos du Parc national de la Vanoise

Aîné des parcs nationaux français, le Parc national de la Vanoise a été créé en 1963 pour la sauvegarde du bouquetin. Situé dans le département de la Savoie, entre les hautes vallées de la Maurienne et de la Tarentaise, il englobe près d'une centaine de sommets de plus de 3 000 mètres d'altitude. La Grande Casse, qui culmine à 3 855 mètres d'altitude, est aussi le point le plus élevé du département. Réparti sur 29 communes, le Parc national comprend un coeur protégé de 53 000 hectares, une aire optimale d'adhésion 147 500 hectares et compte 37 000 habitants permanents. Contiguë avec le parc national italien du Gran Paradiso sur 14 km, il forme avec lui le plus grand espace protégé des Alpes occidentales. Le Parc national de la Vanoise est titulaire du diplôme européen des espaces protégés depuis 1976.

Contact presse : Élisabeth Berlioz

Tél. 04 79 62 89 63

Email : elisabeth.berlioz@parcnational-vanoise.fr

Site web : www.vanoise.com

À propos de PNF

Parcs Nationaux de France, établissement public de l'Etat, né de la loi du 14 avril 2006, a pour vocation de créer du lien entre les établissements publics des parcs nationaux, de renforcer leur culture commune, de les promouvoir aux niveaux national et international et de contribuer à la qualité de leur gestion.

La France compte aujourd'hui 9 parcs nationaux : la Vanoise, Port-Cros, les Pyrénées, les Cévennes, les Ecrins, le Mercantour, la Guadeloupe, La Réunion et la Guyane. Le projet de Parc national des Calanques est bien avancé.

Contact : Stephan Corporon

Tél : 01 42 96 87 63 - 06 73 85 21 04

Email : stephan.corporon@parcnational.fr

Site web : www.parcsnationaux.fr

À propos de GMF

Le groupe GMF est l'un des tout premiers assureurs de particuliers en France.

Créée à l'origine par des fonctionnaires pour des fonctionnaires, la GMF continue à être l'assureur de référence de tous ceux qui sont au service du public.

Elle accompagne les personnes et leur famille au quotidien et assure leur avenir durablement et en toute sécurité.

Mutuelle d'assurance, la GMF s'attache à conjuguer l'esprit de solidarité avec l'efficacité d'une entreprise moderne : contrats fiables et innovants, tarifs justes, rendements élevés, service performant, bonne solidité financière.

Le respect et l'attention qu'elle porte à ses sociétaires s'incarnent dans sa signature de marque : GMF, Assurément humain.

Ancrée sur des valeurs de solidarité, la GMF accompagne aussi des projets associatifs, notamment en faveur des personnes handicapées.

Contact : Marie-Dominique Pilard

Tél : 01 47 54 11 55

Email : mdpilard@gmf.fr

Site web : www.gmf.fr